

## RAPPORT DE MISSION

Participation de la COMHAFAT à la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Plateforme Africaine pour les Institutions Régionales de la Pêche et de l'Aquaculture et des Systèmes Aquatiques.

(African Platform for Regional Institutions for Fisheries, Aquaculture and Aquatic Systems - APRIFAAS).



13 -15 Septembre 2017 Accra, République de Ghana

Sur invitation de 13 au 15 septembre 2017 à Accra - République de Ghana l'Union Africaine, la COMHAFAT a pris part aux travaux de la 2<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Plateforme Africaine pour les Institutions Régionales de la pêche et de l'Aquaculture et des Systèmes Aquatiques (APRIFAAS).

Cette importante manifestation, qui s'est déroulée du 13 au 15 septembre 2017 à Accra - République de Ghana, a été organisée par la Commission de l'Union Africaine- Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture (AUC-DREA) et avait pour objectif principal d'examiner les progrès accomplis dans le processus d'opérationnalisation de l'APRIFAAS.

L'APRIFAAS qui regroupe les principales institutions régionales, parties prenantes du développement des pêches et de l'aquaculture en Afrique a été créée à Cotonou, Benin en avril 2015 et a tenu son assemblée générale constitutive à Dakar, Sénégal en janvier 2016.

L'APRIFAAS est un mécanisme initié par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains en juin 2014 en vue de renforcer la collaboration et la coordination institutionnelle régionale en matière de développement des pêches et de l'aquaculture en Afrique.

Le Bureau de l'APRIFAAS a été élu lors de la session tenue à Abidjan en Côte d'Ivoire en juillet 2015 et est composé des membres suivants :

Président : CEDEAO,

1<sup>er</sup> Vice-président : Communauté de Développement d'Afrique australe (SADC),

2<sup>ème</sup> Vice-président : Organisation des pêches du Lac Victoria (LVFO),

Rapporteur : CEBEVIRHA.

Le Secrétariat de l'APRIFAAS est confié à AU-IBAR.

Ont pris part aux travaux de cette assemblée générale qui ont été présidés par Mr. Aboubacar SIDEBE (CEDEAO), des représentants de l'AUC-DREA, l'AU-IBAR, Lake Tanganyika Authority (LTA), Lake Victoria Fisheries Organization (LVFA), Commission Sous Régionale des pêches (CSR), Inergovernment Authority for Development (IGAD), Lake Tchad Bassin Commission (LCBC), Comité des Pêches du Centre ouest du Golfe de Guinée (CPCO), Zambezi Watercourse Commission (ZAMCOM) et COMHAFAT.

L'ordre du jour de cette réunion a porté sur (i) l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action 2016-2018 ; (ii) valider le contenu du site

web de l'APRIFAAS et (iii) développer les synergies dans les initiatives en cours et les plans d'action.

Les délégués participants à cette réunion ont été appelés à faire des exposés sur les activités et les initiatives entreprises par leurs organisations respectives en matière de coordination et de dialogue sur les questions intéressant le devenir du secteur des pêches.

Les participants ont, par ailleurs, discuté et élaboré le plan annuel APRIFAAS pour 2017-2018 et ont noté que s'agissant des sources de financement des activités de l'APRIFAAS, la principale source de fonds est celle de la Commission de l'Union africaine, qui doit être complétée par des fonds provenant d'autres sources. En outre, l'AU-IBAR a été invité à soutenir le financement de la 3<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'APRIFAAS à partir du projet FishGov.

En ce qui concerne la validation du contenu de la plate-forme web, la réunion a été informée que celle-ci est une plate-forme multilingue basée sur les quatre langues de l'Union africaine. C'est aussi une plate-forme ouverte hébergée sur le site d'AU-IBAR et le seul coût encouru est celui de la maintenance de la plate-forme web. La réunion a recommandé que le logo de l'AUC et le projet FishGov soient affichés sur la plate-forme Web et que les langues utilisées soient limitées à l'anglais et au français.

La réunion a convenu que la plate-forme Web devrait être finalisée et lancée d'ici le lundi 2 octobre 2017. Les membres de l'APRIFAAS ont été encouragés à tester la plate-forme Web après son lancement.

Pour ce qui est de la communication institutionnelle, la réunion a proposé de développer une stratégie de communication pour rendre APRIFAAS plus dynamique et durable. Dans cet esprit, il a été recommandé qu'un événement soit organisé dans le seul but de populariser l'APRIFAAS et de sensibiliser les institutions africaines dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture.

S'agissant de la date et du lieu de la 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale, la réunion a pris note de l'accord de principe de la COMHAFAT / ATLAFCO à abriter cette réunion au Maroc et a proposé la date de la prochaine réunion à la fin de juin 2018. Une lettre formelle à cet effet serait envoyée à la COMHAFAT/ATLAFCO

par le Bureau APRIFAAS pour se consulter et décider de la façon dont la prochaine réunion sera organisée.